

ANGERVILLE L'ORCHER

CONSEIL MUNICIPAL

le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Florence DURANDE, Maire , le 14 avril 2008

Compte Administratif 2007

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a adopté à l'unanimité le Compte Administratif 2007 comme suit :

Section fonctionnement :

- Dépenses : 522 141.01 €
- Recettes : 641 989.21 €
- Résultat de la section de fonctionnement : 119 848.20 €

Section investissement :

- Dépenses : 474 467.31 €
- Recettes : 380 760.46 €
- Résultat de la section d'investissement : - 93 706.85 €

Compte de gestion 2007 : Le compte de gestion du Trésorier Municipal est approuvé à l'unanimité.

Budget primitif 2008

Subventions votées par le Conseil :

Anciens combattants	160.00 €
A.S.A.O. Foot	1 350.00 €
A.S.A.O. Gym	460.00 €
Roulad'anse	840.00 €
Coopérative Scolaire	850.00 €
C.C.A.S.	2 000.00 €
Croix rouge	80.00 €
Banque alimentaire	140.00 €
CES Criquetot	80.00 €
Paralysés de St Martin du bec	30.00 €
Arc en ciel	80.00 €
A.D.M.R.	120.00 €
Alpeeah la Parentele	50.00 €
Comité des fêtes	1 210.00 €
Club des anciens	380.00 €
Yoga	150.00 €
Amicale des pompiers	150.00 €
Les Quilteuses d'Angerville	100.00 €

Budget primitif 2008

élaboré par la Commission Finances et adopté à l'unanimité est équilibré en recettes et en dépenses :

Section fonctionnement :	724 068.97 €
Section d'investissement :	347 914.12 €

Vote des 4 taxes

Le Conseil a fixé le taux des taxes locales selon la répartition suivante.

Taxe Habitation	7.97 %
Foncier bâti	12.43 %
Foncier non bâti	26.71 %
Taxe Professionnelle	4.63 %

Durée d'amortissement :

Le conseil fixe à deux ans la durée d'amortissement d'une dépense d'investissement 2007..

Création de régie :

Le conseil décide la création d'une régie de recette pour l'encaissement des loyers.

Exonération taxe professionnelle et loyers médecin.

Mme le maire est autorisée par le conseil a signer la convention définissant l'aide consentie par la commune.

Location Salle des fêtes et salle polyvalente.

Les tarifs sont ainsi fixés pour 2009 :

Salle des fêtes : montant de la réservation 100 €.

Angervillais : week-end : 340 €

Vin d'honneur : 115 €

Extérieurs : week-end : 400 €

Vin d'honneur : 145 €

Location verres vin d'honneur : 20 €

Couverts : 1.10 €

Salle polyvalente : montant de la réservation 250 €.

Angervillais : week-end : 510 €

Extérieurs : week-end : 680 €

Forfait électricité : 45 €

Couverts : 1.10 €

Adhésion ADAS 76

Il a été décidé à l'unanimité de renouveler l'adhésion à la convention ADAS 76, pour l'année 2008.